

Code de sécurité

I. Introduction

Chez GoStudent, la sécurité et le bien-être de nos étudiants, professeurs et membres du personnel sont primordiaux. Nous souhaitons être l'école n°1 dans le monde et, pour ce faire, nous reconnaissons l'importance de protéger tous ceux qui interagissent sur notre plateforme contre toute forme de préjudice, d'abus ou d'exploitation. Nous nous engageons à fournir un environnement sûr, respectueux et positif où l'apprentissage et le soutien scolaire peuvent avoir lieu de manière efficace et nous nous assurons que toutes les personnes qui utilisent notre plateforme sont conscientes de la nécessité de protéger les enfants et de leurs responsabilités dans l'identification et le signalement d'éventuels cas de maltraitance.

Le présent Code de sécurité ("**Code de sécurité**") constitue un guide complet décrivant notre approche de la sécurité, les responsabilités des différentes parties prenantes et les protocoles à suivre en cas de problème. Nous avons élaboré cette politique de sécurité conformément aux lois et lignes directrices nationales et internationales en matière de sécurité et de protection de l'enfance, ainsi qu'aux meilleures pratiques des plateformes en ligne.

Veillez lire attentivement cette politique de sécurité et la consulter régulièrement pour vous assurer que vous en connaissez le contenu. Ensemble, nous pouvons créer un environnement d'apprentissage en ligne sûr pour toutes les personnes concernées.

II. Champ d'application et définitions

La présente politique de sécurité s'applique à toutes les personnes qui interagissent avec ou par l'intermédiaire de la plateforme GoStudent ("**Plateforme**"), quel que soit leur rôle ou leur lieu de résidence. Ceci inclut, mais n'est pas limité à : Les professeurs indépendants qui fournissent des services de soutien scolaire en ligne via la plateforme ("**professeurs**") ; les personnes qui s'engagent dans des séances de soutien scolaire via la plateforme ("**étudiants**") ; Les adultes, y compris, mais sans s'y limiter, les parents, qui sont légalement responsables du bien-être des étudiants et de la



prise de décisions les concernant ("**professeurs**") ;
Les employés de GoStudent ("**membres du personnel**") ;
Les responsables de la sécurité de GoStudent, spécialement formés, qui gèrent toute préoccupation liée à la sécurité sur la plateforme ("**responsables de la sécurité**").

III. Principes de sécurité

Notre engagement en matière de protection est guidé par les principes clés suivants :

- **Un cadre de sécurité complet** : Nous disposons d'une politique de sécurité solide et d'un ensemble de procédures visant spécifiquement à protéger les individus (en particulier les professeurs et les étudiants). Afin de garantir que la politique de sécurité reste conforme à la législation actuelle, aux lignes directrices et aux meilleures pratiques, cette politique de sécurité sera révisée au moins une fois par an.
- **Tolérance zéro** : Nous appliquons une politique stricte de tolérance zéro pour toute forme de comportement inapproprié, qu'il soit le fait de professeurs, d'étudiants, de ou de membres du personnel. Cela inclut, sans s'y limiter, le harcèlement, l'intimidation, l'abus, la négligence et la discrimination.
- **Sélection rigoureuse des professeurs** : Nous appliquons des processus de sélection stricts pour les professeurs, comprenant des vérifications des antécédents, des entretiens et d'autres mécanismes de contrôle afin de garantir que les professeurs sont qualifiés et aptes à travailler avec les étudiants.
- **Centre de sécurité et agents de sécurité** : Nous avons désigné des responsables de la sécurité qui sont spécialement formés pour superviser toutes les questions liées à la protection sur la plate-forme. Nous veillons à ce qu'ils soient régulièrement formés et tenus au courant de notre politique et de nos procédures de sécurité.
- **Mécanismes de signalement** : Les professeurs, les membres du personnel, les étudiants et les professeurs disposent de lignes directrices claires sur la manière de signaler et de traiter tout problème lié à la protection. Cela permet de garantir qu'en cas de problème de sécurité, des mesures appropriées et rapides peuvent être prises pour minimiser les risques ou les préjudices pour les personnes concernées.

IV. Procédure de sécurité

Les préoccupations liées à la protection en général et à la sécurité des enfants et des adultes peuvent se manifester de diverses manières, notamment par des observations, des révélations ou des rapports directs. Il est essentiel de comprendre que les abus peuvent également se produire en ligne et peuvent englober de multiples formes de maltraitance, telles que la violence verbale, physique ou émotionnelle, ainsi que l'exploitation.

1. Faute d'un professeur

Pour pouvoir bénéficier de services de soutien scolaire sur notre Plateforme, les professeurs doivent répondre à des critères juridiques spécifiques et être jugés aptes à travailler avec des étudiants. Nous demandons à tous les professeurs de fournir un extrait de casier judiciaire valide lors de leur entrée sur notre Plateforme. Étant donné que les exigences peuvent varier en fonction des lois et réglementations locales, nous informons individuellement les professeurs des exigences spécifiques au marché lors de leur entrée sur la plateforme.

En outre, les professeurs doivent passer avec succès des tests portant sur des matières spécifiques et participer à un entretien de groupe ou soumettre une vidéo de présentation d'eux-mêmes, la caméra étant activée pendant toute la durée du processus. Tous les professeurs acceptés sont tenus de suivre un programme de formation initiale et doivent adhérer strictement à notre [code de conduite des professeurs](#).

Grâce à notre processus de sélection rigoureux, nous visons à minimiser de manière proactive le risque d'incidents de sécurité. Toutefois, si malgré toutes les précautions prises, un incident de ce type se produit, il est essentiel de suivre strictement les procédures établies.

Le professeur est le premier responsable du bien-être et de la sécurité de l'étudiant et doit être disponible pendant les séances de soutien scolaire pour répondre à toute préoccupation ou incident signalé par l'étudiant. Si un professeur enfreint notre Code de conduite du professeur de quelque manière que ce soit - que ce soit par l'utilisation d'un langage inapproprié, le partage de contenus ou d'images inappropriés, la divulgation non autorisée d'informations sensibles, la prise de contact non sollicitée en dehors des canaux de communication désignés comme la plateforme, GoClass ou GoChat, en particulier si ce contact n'est pas lié au soutien scolaire, ou toute forme d'inconduite sexuelle - il est essentiel d'adhérer aux procédures prescrites suivantes.

En fonction de la gravité de la faute, les mesures suivantes sont recommandées, mais pas nécessairement dans cet ordre, et toutes les mesures ne sont pas forcément nécessaires :

1. Les étudiants qui sont confrontés à un comportement inapproprié de la part d'un professeur doivent immédiatement en informer leur professeur, qui pourra alors décider des mesures à prendre.
2. Mettre fin immédiatement à la séance de soutien scolaire si l'incident se produit au cours d'une séance.
3. Signalez l'incident directement au responsable de la sécurité via notre centre de sécurité sur la plateforme ou en envoyant un courriel à safeguarding@gostudent.org. Pour des instructions détaillées sur la manière de signaler un incident, veuillez vous référer à la section IV.4.
4. Si nécessaire, contacter la police et/ou les autorités locales compétentes.
5. Interrompre toute interaction avec le professeur impliqué dans l'incident. En outre, tout contact non sollicité de la part du professeur après l'événement doit être signalé sans délai au responsable de la sécurité.

2. Faute d'un élève

Tous les étudiants sont tenus de respecter strictement notre [Code de conduite de élèves](#). Les professeurs doivent également se familiariser avec le code de conduite des étudiants.

Si un étudiant ne respecte pas le Code de conduite de l'étudiant et que le professeur est confronté à un comportement inapproprié de la part d'un étudiant ou d'autres personnes impliquées - que ce soit par l'utilisation d'un langage inapproprié, le partage de contenu ou d'images inappropriés, la divulgation non autorisée d'informations sensibles, la prise de contact non sollicitée en dehors des canaux de communication désignés tels que la Plateforme, GoClass ou GoChat, en particulier si ce contact n'est pas lié au soutien scolaire, ou toute forme d'inconduite sexuelle - il est essentiel d'adhérer aux procédures prescrites suivantes.

En fonction de la gravité de la faute, les mesures suivantes sont recommandées, mais pas nécessairement dans cet ordre, et toutes les mesures ne sont pas forcément nécessaires :

1. Les professeurs qui sont confrontés à un comportement inapproprié de la part d'un étudiant ou d'autres personnes impliquées doivent demander de mettre fin à ce comportement de manière polie.
2. Mettre fin immédiatement à la séance de soutien scolaire si l'incident se produit au cours d'une séance.
3. Signalez l'incident directement au responsable de la sécurité via notre centre de sécurité sur la plateforme ou en envoyant un courriel à safeguarding@gostudent.org. Pour des instructions détaillées sur la manière de signaler un incident, veuillez vous référer à la section IV.4.
4. Si nécessaire, contacter la police et/ou les autorités locales compétentes.
5. Interrompre toute interaction avec l'élève impliqué dans l'incident. En outre, tout contact non sollicité de la part de l'élève ou de son professeur après l'incident doit être signalé sans délai au responsable de la sécurité.

3. Faute dont le professeur a été témoin ou qu'un étudiant a révélée au professeur

Si un professeur observe une situation ou reçoit des informations suggérant qu'un étudiant est en danger, il est crucial de prendre des mesures immédiates. Si le professeur est témoin d'un abus ou pense que l'étudiant est en danger immédiat, il est essentiel de contacter immédiatement la police et/ou les autorités locales compétentes, puis de faire un rapport au Responsable de la sécurité. Pour des directives détaillées sur la manière de signaler un incident, veuillez vous référer à la Section IV.4.

Jusqu'à nouvel ordre de l'officier de sécurité, le professeur doit s'abstenir de tout contact supplémentaire avec l'étudiant ou toute autre personne impliquée, à moins que le fait d'éviter tout contact ne mette davantage en péril le bien-être de l'étudiant.

Les professeurs qui gèrent des conversations délicates au cours desquelles un étudiant révèle des problèmes de protection doivent se conformer aux lignes directrices suivantes :

1. Soyez attentif et encourageant : Accordez toute votre attention sans promettre la confidentialité. Gardez une attitude neutre et encourageante pendant la révélation.

2. Laissez de l'espace et du temps : N'interrompez pas l'étudiant, ne le pressez pas et préparez-vous à l'éventualité de plusieurs conversations.

3. Documentation : Confirmez votre compréhension du récit de l'élève et documentez rapidement des dossiers détaillés et précis. Communiquez-les immédiatement au responsable de la sécurité. Pour des directives détaillées sur la manière de signaler un incident, veuillez vous référer à la section IV.4.

4. Rassurer : Rassurer l'élève sur le fait qu'il a bien fait de se manifester, en insistant sur le fait qu'il n'est pas responsable de l'abus

Si le professeur a besoin de soutien en raison de l'impact émotionnel ou psychologique de la situation, il est également encouragé à demander de l'aide au responsable de la sécurité.

4. Signalement d'un incident

L'obligation de signaler tout incident à des fins de protection incombe à toutes les personnes concernées. Chaque incident signalé fait l'objet d'une enquête approfondie, suivie de mesures appropriées. Il est donc essentiel que tous les membres du personnel, les professeurs, les étudiants et/ou les gardiens sachent comment signaler toute préoccupation qu'ils pourraient avoir.

Bien qu'il ne soit pas possible de fournir une liste exhaustive de tous les scénarios possibles, le protocole de GoStudent est clair : **tous les incidents signalés feront l'objet d'une enquête approfondie, suivie des actions appropriées.**

Les étapes du rapport sont les suivantes :

1. Si vous avez des inquiétudes, il est essentiel de les signaler sans délai à GoStudent. Vous pouvez le faire via notre centre de sécurité sur la plateforme ou en envoyant un courriel à notre responsable de la sécurité à l'adresse safeguarding@gostudent.org. Cela permet de s'assurer que les incidents de sécurité sont directement et rapidement portés à l'attention du responsable de la sécurité. Cette fonction de signalement est assurée par MYCONCERN®, un logiciel de sécurité sûr et fiable utilisé dans le monde entier par les établissements d'enseignement et les organisations.
2. Lorsque vous soumettez un rapport, veuillez fournir autant d'informations spécifiques et détaillées que possible sur l'incident. Il s'agit notamment du nom et de l'âge des personnes impliquées, d'un compte rendu détaillé des actions ou des déclarations qui ont suscité des inquiétudes, et de toute information que la personne concernée a révélée sur l'auteur présumé de l'infraction.
3. Dès réception du rapport, notre responsable de la sécurité entamera immédiatement un examen interne. Il s'entretiendra avec toutes les parties concernées (à condition que cela soit dans l'intérêt de l'étudiant) afin de recueillir des informations supplémentaires et de replacer le problème signalé dans son contexte.
4. Sur la base des informations recueillies, le responsable de la sécurité déterminera la ligne de conduite la plus appropriée. Il peut s'agir de résoudre le problème en interne en suspendant ou en retirant des personnes de la plate-forme, ou de consulter et/ou de signaler l'incident à la police et/ou aux autorités locales compétentes.
5. En cas d'urgence - comme un danger imminent ou des besoins médicaux immédiats d'une personne - votre première priorité doit être de contacter les services d'urgence officiels, puis de signaler l'incident au responsable de la sécurité dans les plus brefs délais. Pour une assistance urgente en dehors des heures de bureau, veuillez contacter les autorités locales et/ou les organisations externes compétentes (les coordonnées sont disponibles dans notre centre de sécurité).
6. Pour toute question supplémentaire ou pour obtenir plus de détails, veuillez nous contacter via safeguarding@gostudent.org.



V. Protection des données

Le bien-être de toutes les personnes qui interagissent par le biais de notre plateforme est de la plus haute importance pour GoStudent. Si nous craignons qu'une personne subisse un préjudice ou soit en danger, nous nous engageons à partager cette information avec les organismes appropriés. Bien que nous visions à toujours obtenir le consentement du professeur avant de partager toute information, il peut y avoir des circonstances exceptionnelles où l'obtention du consentement pourrait, par exemple, mettre davantage en danger l'étudiant. Dans de tels cas, nous procéderons au partage des informations si cela est jugé nécessaire et sert les meilleurs intérêts de l'étudiant. Ceci n'est pas affecté par la loi sur la protection des données (2018) ou le règlement général sur la protection des données (RGPD).

Le responsable de la sécurité documentera la justification de chaque décision, les actions entreprises et les résultats, y compris les efforts déployés pour obtenir le consentement et les raisons invoquées pour ne pas l'obtenir.